

CFA Agricole des Deux-Sèvres



**CFA AGRICOLE
DES DEUX-SEVRES**
Terres & Paysages
MELLE - NIORT

Brevet Professionnel Aménagements Paysagers

Formation en 2 ans par Apprentissage

Votre Projet / Votre Profil

⇒ Vous souhaitez obtenir une qualification professionnelle vous permettant d'évoluer vers des postes d'encadrement.

⇒ Vous souhaitez intégrer un métier créatif en relation avec l'environnement, les parcs et les jardins.

Activités du Métier

Aménager et entretenir des espaces paysagers (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport...)

Organiser et suivre un chantier

Réaliser des travaux de mise en place et d'entretien de végétaux et d'infrastructures

Maintenance des matériels, machines et équipements



Objectifs de la formation

Se former essentiellement sur les situations professionnelles significatives du métier.

- Aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées.
- Réaliser les travaux de terrassements, la mise en place des infrastructures et les travaux de végétalisation.
- Gérer les moyens humains et matériels, contribuer aux travaux et procéder aux ajustements techniques et logistiques.

Contenu de la formation

Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager: développer une culture professionnelle en lien avec le vivant, se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement (préparer et coordonner le travail sur un chantier)

Réaliser des travaux d'entretien des végétaux (travaux de taille, de protection des végétaux et d'amélioration des sols) Réaliser des travaux de mise en place de végétaux (travaux de plantation, de végétalisation par semis)

Mettre en place des infrastructures (murets, clôtures, voies de circulation, terrasses...)

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers en fonction du contexte régional



Assitant pédagogique
Site de Niort

130 route de Coulonges
79000 Niort

Tel : 05 49 73 36 61

Mel : cfa.deux-sevres@educagri.fr

www.terres-et-paysages.fr

Les +++

Une pédagogie adaptée au réel

- Insertion dans la vie socio-professionnelle
- Echange et analyse de pratiques
- Mises en situation professionnelles
- Projets pluridisciplinaires
- Accompagnement à l'élaboration de dossiers techniques (appui de ressources documentaires, revues spécialisées, personnes ressources)
- Visites d'entreprises, de parcs et jardins et interventions de professionnels
- Recherche documentaire, lecture de revues spécialisées.



Organisation de la formation

Admission et adaptation : La préparation du BP est accessible aux jeunes âgés de 15 à 30 ans (sans condition d'âge pour les personnes en situation de handicap), justifiant :

- d'un CAP, d'un BPA ou d'un BEPA (Niveau 3)
- d'un contrat d'apprentissage conclu avec un employeur dans une entreprise ayant une activité en rapport avec l'option choisie.

Votre inscription est définitive dès la présentation de votre contrat d'apprentissage.

Adaptation possible du parcours pour tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation.

Mise en place de dispositifs pour les personnes en situation de handicap (RQTH).

Planning de l'année : Il s'agit d'une formation par alternance sur deux ans, fondée sur le principe du partenariat entreprise / centre de formation.

La formation s'effectue en 12 semaines (400 heures) par an en centre de formation, et le reste du temps, hors congés, en entreprise (sur la base de 35 heures semaine).

Obtention du diplôme : Diplôme de niveau 4. Le diplôme sera délivré après validation totale sous le contrôle d'un jury. En cas de validation partielle, le jury valide des Unités Capitalisables ou blocs de compétences. Les évaluations se déroulent entièrement en SPE. Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé. La formation est accessible en VAE.

Coût de la formation : 7620€ / an

Aucun frais pédagogique n'est à la charge de l'apprenti. Prise en charge par l'employeur et son OPCO.

Après la formation : Poursuite de la formation : Brevet Technicien Supérieur Agricole (BTSA) de niveau 5.

Entrée dans la vie active : Référent technique, ouvrier qualifié, évolution vers un poste de chef d'équipe, en entreprise privée, en collectivité publique ou en milieu associatif...

Conditions d'accueil et financements

Hébergement et restauration : (tarifs 2023)

L'établissement propose la possibilité d'un hébergement et d'un service de restauration.

- Tarif "Interne" : 57.40€ par semaine e
- Tarif "Demi-pensionnaire" : 15.00€ par semaine
- prise en charge partielle possible par les OPCO

Des aides sont mobilisables selon les statuts (repas, logement, permis, mobilité et aides aux équipements).

Financements :

La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal. Des aides financières diverses peuvent être attribuées à l'apprenti selon sa situation (aide au permis, allocations d'aide au logement, accès privilégié au Foyer des Jeunes Travailleurs...)